

Paris, le 12 janvier 2010

Monsieur le Président,

La communauté ORL se mobilise actuellement contre la diffusion au grand public d'informations relatives aux médecins praticiens et à leur exercice, et que chacun peut trouver sur le site de l'Assurance Maladie (AMELI) : <http://ameli-direct.ameli.fr/>

Ces informations sont très souvent erronées, et ne reflètent ni la compétence ni la réalité de l'exercice des praticiens.

Sur le plan méthodologique, les critères de choix des « actes marqueurs » sont plus que critiquables : ils sont opaques, sans négociation particulière avec notre spécialité, et qui plus est réducteurs, car ils ne tiennent pas compte de la diversité de notre spécialité. Ils sont en plus erronés, si l'on en croit les retours qui nous parviennent de nos adhérents ORL.

Sur le plan éthique et déontologique, aucune demande de vérification du profil mis en ligne n'a été sollicitée auprès des médecins concernés. L'appréciation de la qualité de leurs compétences n'apparaît qu'à travers le nombre d'actes pratiqués, ce qui nous semble une manière bien réductrice d'apprécier la valeur des actes médicaux et chirurgicaux que nous pratiquons. Ces informations risquent de désorienter le futur patient en quête de renseignements sur la pratique de son ORL de proximité, en lui livrant de fausses informations, tant sur le champ réel de l'activité de l'ORL concerné, que sur sa compétence, et engendrer des comportements de fuite sur de présupposés « sur spécialistes ».

Votre syndicat a-t-il été sollicité par l'UNCAM afin de recueillir votre avis sur la fiabilité des sources d'information utilisées ? Sur les modalités de leur recueil ? Sur la manière dont elles sont vérifiées avant leur diffusion ? Et sur l'opportunité d'une validation de ces informations par les médecins concernés ?

Enfin, le conseil de l'Ordre a-t-il été avisé d'une telle initiative ?

Nous vous demandons d'unir nos efforts afin que l'information sur la qualité des professionnels de santé soit le reflet de la réalité, et si elle doit passer par de tels supports, qu'on moins les informations diffusées soient fiables.

Reste qu'un tel support garde un caractère réducteur et tendancieux, et il apparaît encore plus judicieux d'unir nos forces pour qu'il disparaisse. Un site qui se proposait de « noter » les professeurs a récemment été fermé. Les médecins n'ont-ils pas droit au même respect ?

En souhaitant obtenir de votre part un soutien actif, je vous prie de croire, Monsieur le Président en l'expression de mes sentiments syndicaux les meilleurs.

**LE PRESIDENT
Docteur Benoît FEGER**

